Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 5

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique scolaire

Berne. — Ecole normale. — La Direction de l'Instruction publique se propose de créer, à Berne, une école normale supérieure pour la préparation professionnelle des instituteurs. Les cours dureront une année. La formation générale se ferait, jusqu'à 18 ans révolus, dans un gymnase dont le choix est laissé aux candidats. Une fois en possession d'un diplôme constatant que leurs études gymnasiales ont été achevées avec succès, les jeunes candidats seraient admis sans autre à l'école normale supérieure. Ils recevraient, après avoir atteint l'âge légal d'émancipation de l'école primaire, et pendant toute la durée de leur formation, un subside annuel pouvant aller jusqu'à 600 fr.

Les aspirants qui seraient disposés à suivre ce nouveau mode de formation, à commencer dès le printemps 1902, sont, invités à s'inscrire jusqu'à la fin de février, auprès de la Direction de l'Instruction publique, en indiquant, à la même occasion, le gymnase qu'ils pensent fréquenter. Les jeunes gens peu fortunés pourront, comme par le passé, fréquenter

l'école normale de Hofwyl.

Mais voici le revers de la médaille. Avec ce double mode de formation, on obtiendra deux classes d'instituteurs et deux espèces de diplômes; et il arrivera inévitablement ceci : les instituteurs qui auront bénéficié de la formation gymnasiale seront tout de suite attirés vers l'Université pour continuer leurs études, tandis que les maîtres formés à Hofwyl resteront seuls instituteurs primaires.

— En faveur de la paix. — Le spectacle douloureux de la guerre, qui ensanglante depuis de longs mois le Sud de l'Afrique, soulève d'indignation la conscience publique. N'est-il pas révoltant, en effet, de voir, au commencement de ce vingtième siècle, les nations civilisées assister impassibles à l'égorgement, par le lion britannique, d'un petit peuple de héros luttant pour le maintien de son indépendance? Aussi, l'initiative populaire supplée à l'incurie des gouvernements européens, ces prétendus arbitres du monde. De toutes parts, des mouvements partent du peuple pour demander la cessation de cette guerre injuste, qui est l'application stricte de cette infâme maxime: La force prime le droit.

Un collègue du Jura, M. J. Riat, instituteur, à Vendlincourt, dans un noble sentiment humanitaire, propose l'organisation d'un pétitionnement universel pour obtenir la paix, en soumettant la question anglo-boère à un arbitrage. Les instituteurs du monde entier, qui doivent être les apôtres de la civilisation, de la justice et de la concorde, seraient les organisateurs de ce

mouvement. Ils provoqueraient des réunions populaires, donneraient des conférences et recueilleraient les signatures de toute personne, homme ou femme, âgée de quinze ans au moins.

Le promoteur de cette intervention invite tous les membres du corps enseignant à envoyer leur adhésion. Deux instituteurs du pays feraient partie d'une commission internationale chargée d'organiser l'œuvre et de la mener à bonne fin pour le ler mai.

Fribourg. — Université. — Notre établissement d'instruction supérieure, l'Alma Mater friburgensis, continue sa marche dans la voie du progrès. Le Recteur sortant de charge a dressé

le rapport pour l'année académique 1900-1901.

Le corps professoral compte 44 professeurs ordinaires, 15 professeurs extraordinaires et 2 professeurs agrégés, soit un total de 61 professeurs. Le nombre d'étudiants a atteint 326 pendant le semestre d'hiver et 297 pendant le semestre dété, non compris une cinquantaine d'auditeurs. C'est un chiffre réjouissant, qui augmentera considérablement avec la création de la Faculté de médecine. Des 297 étudiants qui ont fréquenté l'Université pendant le semestre d'été, 115 ont suivi les cours de théologie, 52 ceux de droit, 56 ceux de philosophie et 74 ceux de la Faculté des sciences. La Suisse était représentée par 129 étudiants, dont 26 Fribourgeois, et l'étranger par 168, dont 81 Allemands.

A part les cours ordinaires, chaque professeur organise un séminaire, c'est-à-dire des exercices pratiques pour les élèves. C'est ainsi que sous la direction du professeur, M. Horner, les participants du cours de pédagogie ont visité quelques écoles de la ville pour s'initier aux méthodes d'enseignement qui présentent un intérêt spécial, telles que : l'école des anormaux, Jardin Fræbel, etc. Des exercices spéciaux ont eu lieu également pour les catéchistes.

Avis officiels

Conférences valaisannes d'instituteurs. — Sierre. Le jeudi 6 mars, à 9 ½ heures du matin, à Montana (Lens).

Sion. Le mercredi 12 mars, à 9 heures du matin, à Savièse.

Voir le sujet à traiter dans le *Bulletin-Ecole*, Nº 1, troisième page de la couverture.

* *

Conférences agricoles. — La Direction de l'Intérieur du canton de Fribourg annonce que des conférences publiques, traitant de l'agriculture, seront données à l'école normale de Hauterive par MM. R. de Brémond et Ræmy, professeurs de l'Ecole d'agriculture, le vendredi de chaque semaine, de 2 à 4 heures de l'après-midi. Elles ont commencé le 21 février et se termineront le 20 juillet.

< HOORS